



LE RELAIS

Bien plus qu'un logement!

Projet socioéducatif 2025-2029



UNE ASSOCIATION ANCRÉE DANS LES VALEURS DE L'ÉDUCATION POPULAIRE[1]

Créée en 1956, l'Association le Relais Habitat Jeunes est une résidence sociale remplissant une mission de Foyer de Jeunes Travailleurs au sein du département de la Sarthe. Chaque jeune en activité ou en voie d'insertion sociale et professionnelle trouve au Relais un hébergement, des services et un accompagnement socio-éducatif adaptés à ses besoins.

L'Association est résolument inscrite dans une démarche d'Éducation Populaire visant à l'émancipation et l'inscription citoyenne des jeunes. Elle s'attache particulièrement à faire vivre au quotidien des valeurs telles que : la laïcité, la mixité sociale et culturelle, l'humanisme, la solidarité, l'engagement et la démocratie participative.

Forte de ses valeurs, l'Association œuvre au quotidien autour du triptyque inclusif que sont l'accompagnement par le logement, l'emploi durable et la formation des jeunes.

DES PROJETS QUI ACCOMPAGNENT LA RÉUSSITE DU PLUS GRAND NOMBRE

L'association propose 250 logements à la location. Une équipe socioéducative est chargée de l'accompagnement des jeunes bénéficiaires.

Un Service Emploi vient compléter l'offre d'hébergement.

S'appuyant sur la méthode IOD[2] ce projet vise à favoriser le maintien à l'emploi durable pour toutes les personnes. Ce sont plus de 300 personnes en recherche d'emploi qui sont accompagnées chaque année.

Une Ecole de la Deuxième Chance, E2C, a ouvert ses portes en septembre 2023. Elle offre une solution innovante aux jeunes décrocheurs scolaires, de 16 à 25 ans qui sortent du système éducatif sans diplôme et se trouvent en grande difficulté d'insertion. Elle accompagne 90 jeunes à l'année issus en majorité des quartiers prioritaires de la ville du Mans.



[1] Projet associatif stratégique le Relais 2021 - 2025

[2] IOD : Intervention sur L'Offre et la Demande

LES FORCES VIVES DE L'ASSOCIATION

Un Conseil d'Administration de 18 personnes physiques et 2 personnes morales décide des orientations stratégiques de l'association.

Une équipe de 40 professionnels est chargée de mettre en œuvre le projet stratégique de l'association sous la conduite de son directeur :

- 15 professionnels interviennent sur le projet d'hébergement
- 11 sur le Relais Emploi
- 2 sur Diag' au Relais
- 8 sur l'École de la Deuxième Chance
- 4 sur la gestion administrative de l'association.

RAPPELS DES AXES STRATÉGIQUES DE L'ASSOCIATION[1]

En 2021, l'Association a souhaité redéfinir son projet stratégique pour une période de 4 années. Les axes de travail retenus pour la période 2021 - 2025 sont les suivants :

- Développer l'offre de services.
- Permettre l'expérience de la collectivité.
- Favoriser la réussite.
- S'inscrire dans une dynamique d'innovation sociale.
- Renforcer l'ancrage sur le territoire.

Le projet socioéducatif présenté ci-après s'inscrit en continuité du projet stratégique de l'association.

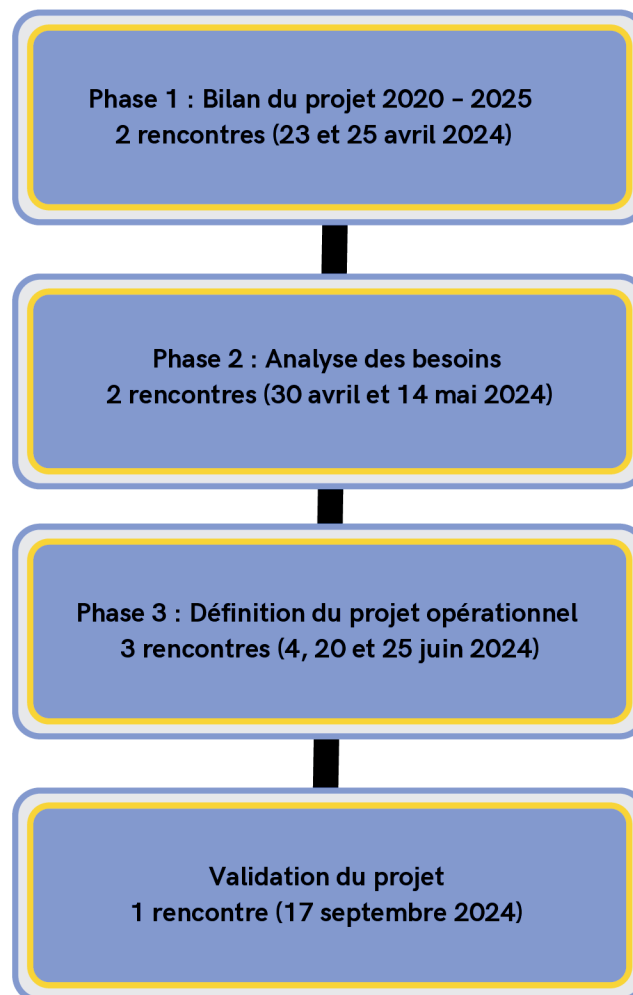
[1] Projet associatif stratégique Op.cit

UNE VOLONTÉ DE PARTAGER LA RÉFLEXION SUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN NOUVEAU PROJET SOCIOÉDUCATIF

Le projet socioéducatif 2025-2030 est le fruit d'une réflexion collective associant les professionnels de l'accompagnement, de l'accueil et la direction du Relais.

Un représentant du Conseil d'Administration de l'association a participé à l'ensemble des travaux.

Huit temps de travaux ont permis de mesurer l'impact du précédent projet socioéducatif, d'évaluer les besoins des résidents et de décider des orientations pour les cinq prochaines années. Des entretiens de résidents et des rencontres collectives de jeunes ont permis de vérifier la pertinence des propositions. Une rencontre avec des représentants de la Ville du Mans, de la Mission Locale de l'Agglomération Mancelle et de la Caf de la Sarthe sont venues renforcer les analyses. Cette démarche était accompagnée par le Cefras.[1]



[1] Cefras : Centre de Formation et de Recherche à la Relation d'Aide et de Soins

LES PUBLICS CIBLÉS PAR LE PROJET D'HABITAT JEUNES

L'activité hébergement du RELAIS s'adresse prioritairement aux jeunes de 15 à 30 ans en situation de mobilité professionnelle.

Il peut s'agir :

- De jeunes en situation de formation professionnelle.
- De jeunes accompagnés par nos partenaires institutionnels.
- De jeunes couples à faibles ressources.
- De jeunes se heurtant à des difficultés d'accès au logement autonome pour des raisons économiques, sociales, ou en précarité professionnelle.
- De jeunes femmes victimes de violences intra familiales avec ou sans enfants.

Pour bénéficier d'un logement au Relais, le jeune doit :

- Avoir un projet professionnel.
- Être légalement présent sur le sol français.
- Disposer d'une solvabilité suffisante pour vivre décemment.

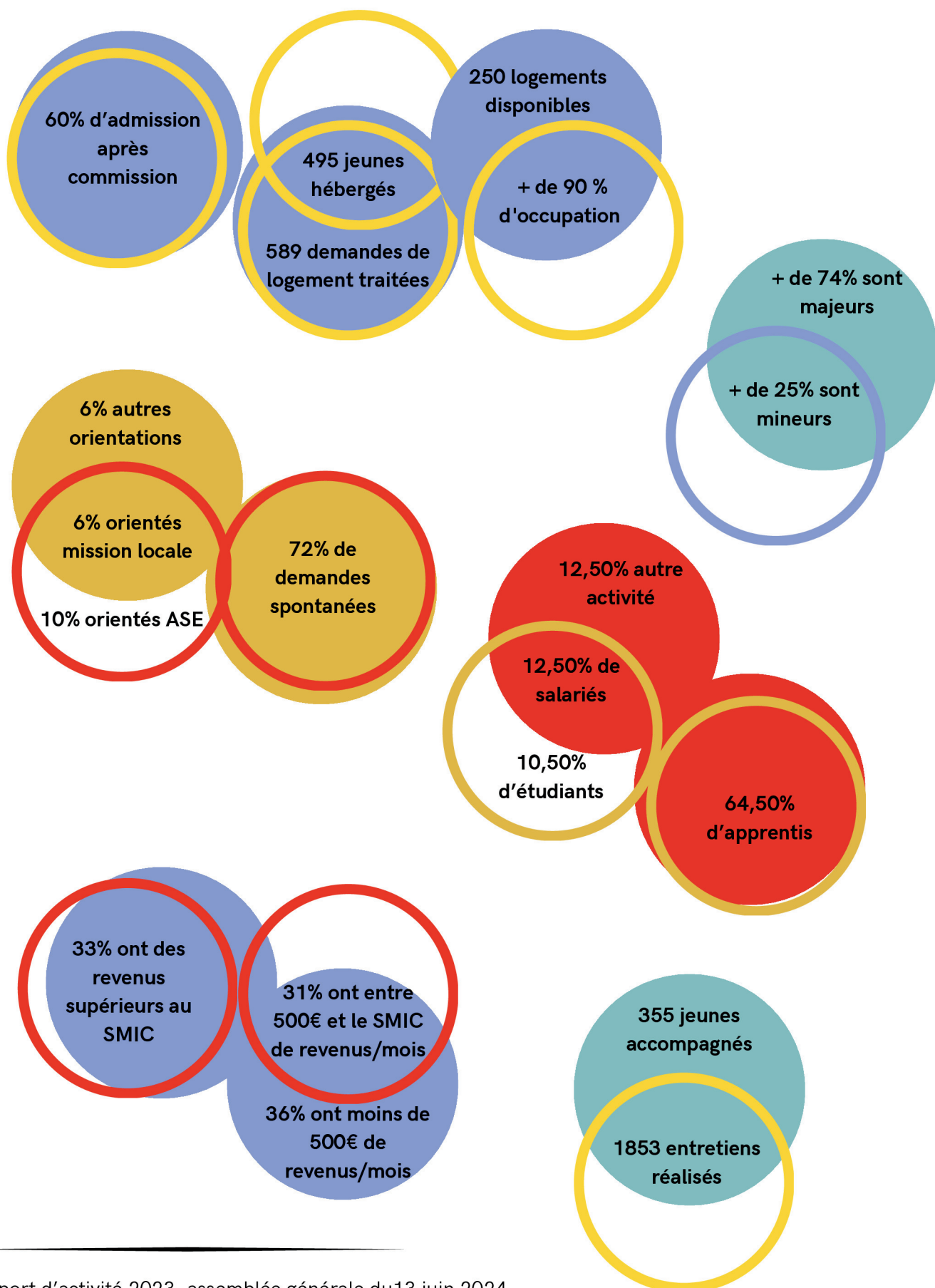
DEUX LIEUX D'HÉBERGEMENT DESTINÉS AUX JEUNES

Pour mettre en œuvre son projet, notre association dispose :

- Du site de Jaurès proposant 140 logements allant de la chambre individuelle au T3.
- Du site du Campus La Californie proposant 60 logements de 20 m² et exclusivement destinés aux apprentis de la CCI et de L'URMA.
- L'association s'est engagée dans la construction d'un nouveau bâtiment qui permet depuis la rentrée 2024 de proposer à la location 50 nouveaux logements.
- De deux cuisines collectives, l'une à Jaurès, l'autre au Campus La Californie.
- D'un espace santé ouvert en 2023 sur le site de Jaurès.
- D'une salle dédiée aux pratiques sportives située au rez-de-chaussée du nouvel équipement de Jaurès.



L'ACTIVITÉ DU RELAIS EN QUELQUES CHIFFRES



Rapport d'activité 2023, assemblée générale du 13 juin 2024

RETOURS SUR LE PRÉCÉDENT PROJET SOCIOÉDUCATIF (2020- 2025) ET SUR NOS PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT.

L'expérience de la vie collective, une autre forme de socialisation

La vie collective est le premier atout de l'habitat jeunes. L'hébergement au Relais permet la rencontre d'autres jeunes. La différence, qu'elle soit sociale et/ou culturelle y est envisagée de manière positive. Les jeunes expliquent comment leur séjour leur permet d'appréhender la question du vivre-ensemble[1]. Si vivre en collectivité suppose un ensemble de contraintes, cela favorise les rencontres, la découverte et l'ouverture d'esprit. Par l'échange et la confrontation des idées, le groupe participe à l'affirmation des personnalités. Pour une partie de ces jeunes c'est la première fois qu'ils côtoient des personnes ne partageant pas les mêmes idées qu'eux. La vie au Relais permet de prendre conscience de la diversité des points de vue et développe la tolérance de chacun.

Des activités qui participent de l'émancipation du jeune

Résolument inscrit dans une démarche d'Education Populaire nous souhaitons que les activités que nous proposons permettent à chaque résident d'exploiter ses potentialités afin de mieux comprendre son environnement social, de s'y situer pour y agir et le transformer. Dans cette approche, les activités que nous proposons permettent, au quotidien, l'émancipation de la personne par une éducation à la citoyenneté, la participation des publics, la critique constructive, l'engagement dans l'action et progressivement la transformation sociale. Partant des attentes des jeunes, nous les amenons progressivement à se tourner vers des activités qui développent leur curiosité, interrogent leurs certitudes, assoient leurs raisonnements et progressivement favorisent leur émancipation.

L'impact de la crise sanitaire sur le vivre ensemble et l'état de santé des jeunes

Le précédent projet socioéducatif a été fortement impacté par la crise sanitaire. Les mesures de distanciation sociale et de cloisonnement des résidents ont accentué encore la solitude subie par les jeunes que nous accueillons. Les objectifs de cohésion que proposait le projet socioéducatif ont été mis en berne au cours de cette longue période. Le restaurant a fermé ses portes et n'a pas pu réouvrir. L'habitude de dîner collectivement dans les espaces cuisine et/ou du restaurant s'est perdue. Nous avons été dans l'obligation de supprimer, momentanément, tous les temps de vie et d'activités collectives. Au cours de cette période les jeunes ont développé de nouveaux usages leur permettant de conserver des formes de sociabilité dans un environnement contraint par la crise sanitaire. Le recours à la livraison de repas et leur partage en groupes restreints était devenue la norme. L'utilisation excessive et la dépendance aux réseaux sociaux s'était fortement accentuée.

[1] A partir de propos de jeunes recueillis les 25 avril, 14 mai et 20 juin 2024

Un accompagnement social fortement renforcé

Sous l'impulsion de nos partenaires institutionnels, nous avons renforcé l'accompagnement social personnalisé que nous proposons à chaque jeune.

Lorsqu'un jeune souhaite intégrer le Relais Habitat, il peut, à sa demande, bénéficier d'un entretien avec un animateur socioéducatif. Celui-ci permet de réaliser un premier état des lieux de la situation du jeune, de ses motivations et des éventuels freins ou leviers à son insertion.

La demande du jeune est ensuite présentée à la commission d'attribution des logements composée de toute l'équipe hébergement. L'évaluation des besoins de chaque jeune permet de prioriser l'ordre d'attribution des logements.

Une fois l'admission validée, un temps d'accueil avec un membre de l'équipe socioéducative est formalisé. Ce temps individuel permet d'approfondir la situation du jeune et d'identifier ses motivations, ses besoins, mais aussi les freins et atouts permettant la réussite de son insertion. Pour chacun, un projet est réfléchi et objectivé avec le jeune. Ce temps d'accueil individualisé est aussi le moment où nous présentons et expliquons le fonctionnement de la structure au jeune. Nous en profitons pour visiter le lieu et présenter les autres jeunes présents.

Ce premier temps de travail avec le jeune est déterminant pour la qualité de l'accompagnement que nous réalisons par la suite. Une fois la confiance installée, nous pouvons plus facilement l'accompagner dans son parcours résidentiel, rechercher avec lui des solutions adaptées aux difficultés qu'il rencontre, l'aider à développer sa mobilité, l'informer sur ses droits et sur les dispositifs d'aide, l'orienter vers les acteurs susceptibles de l'aider et progressivement l'amener vers l'accès au logement de droit commun.

Un travail de prévention sur les conduites à risques

Depuis la crise sanitaire les problématiques des jeunes accueillis au Relais s'avèrent de plus en plus complexes. Bien que la consommation d'alcool ne soit pas autorisée dans l'enceinte du Relais, sa consommation excessive par les jeunes, ainsi que du tabac ou bien encore de produits illicites en dehors de l'établissement est une réalité qui ne nous échappe pas. Lorsque la relation est installée, les jeunes parlent de leurs éventuelles addictions. Généralement nous nous appuyons sur les conditions d'accès à l'hébergement pour les inciter à diminuer, voire stopper leurs consommations. Plus la confiance s'installe, plus l'accompagnement est efficient. Lorsque que cela est nécessaire et lorsque le jeune l'accepte, nous l'orientons vers des structures plus adaptées. Autant que possible nous relayons les campagnes de prévention réalisées par les organisations spécialisées. Nous profitons de tous les petits moments de la vie quotidienne, de manière individuelle ou collective, pour rappeler aux jeunes les enjeux d'une hygiène de vie équilibrée.

La création d'un espace santé

En partenariat avec la CPAM nous avons ouvert un Espace Santé à destination des résidents. Les jeunes qui le souhaitent y sont accueillis deux fois par semaine par une psychothérapeute. Ils peuvent y exprimer leurs besoins ou leurs inquiétudes en matière de santé et d'addictions. Lorsqu'elle en a les compétences, cette professionnelle apporte une réponse au questionnement du jeune. Elle explique, rassure, conseille. Le cas échéant, elle oriente vers les structures spécialisées et accompagne lorsque cela est nécessaire. Cet espace est aussi un lieu ressource. Un fonds documentaire adapté aux problématiques santé des jeunes y est à disposition, des protections hygiéniques y sont distribuées, des massages Amma y sont proposés.



NOTRE REGARD SUR LES BESOINS QUE NOUS IDENTIFIONS

Des jeunes qui ont globalement confiance en l'avenir

En 2023, une étude de l'INJEP portant sur un échantillonnage de 4 000 jeunes de 18 à 30 ans montrait, contre toute attente, que ceux-ci ont un regard confiant et serein sur leur situation et leur devenir[1].

Du fait de sa fonction et son projet, le Relais accueille une population jeune qui peut être qualifiée de singulière. Toutefois, les propos recueillis à l'occasion des différentes rencontres viennent confirmer l'étude de l'INJEP. Les jeunes que nous accueillons sont certainement moins inquiets pour leur avenir que ce qu'en pensent les générations précédentes[2]. Une forme d'insouciance, voire parfois de fierté, les amène à adopter une posture optimiste. Prendre le risque d'exprimer un doute oblige à se confronter au regard de l'autre. Il est pour ces jeunes parfois plus confortable d'adopter une posture optimiste vis-à-vis de l'avenir.

De leur côté, les jeunes accueillis au Campus la Californie sont inscrits dans un projet professionnel construit. Pour certains ils évoluent dans des secteurs d'activité où les difficultés à trouver un emploi et les périodes de chômage ne seront certainement pas la norme. Cette forme de sécurité d'un emploi assuré dans un métier qui leur convient amène ces jeunes à regarder l'avenir sereinement.

Pour autant, au-delà de cette sérénité affichée, nous constatons qu'une partie non négligeable des jeunes qui utilisent le service d'hébergement du Relais est inscrite dans un ensemble de problématiques socioéconomiques protéiformes et de plus en plus complexes. Pour ces jeunes l'avenir apparaît d'autant plus anxiogène. De leur côté, les jeunes Mineurs Non Accompagnés sont placés dans une telle situation qu'ils n'ont d'autre possibilité que d'avancer.

Notre posture professionnelle et la relation de confiance que nous cherchons à installer avec chaque résident, permet au jeune, en complément du soutien que lui apporte la famille, de se sentir épaulé face aux défis d'un avenir incertain.

[1] Moral, état d'esprit et engagement des jeunes en 2023 / INJEP - CREDOC / Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2023 / Champ ensemble de la population âgée de 28 à 30 ans.

[2] INJEP - Op.cit.

Des jeunes sensibles aux questions de discrimination

Pour les jeunes accueillis au Relais, comme pour les jeunes en général, les questions des inégalités, des discriminations et la religion sont les sujets qu'ils abordent en priorité.[1] Environ 25 % des jeunes que nous accueillons ont une religion affirmée.

Le Relais est un lieu de socialisation important. Pour une partie de ces jeunes, c'est la première fois qu'ils rencontrent des personnes qui ne partagent pas les mêmes idées qu'eux.

Les temps d'échange et de réflexion que nous suscitons au quotidien à l'occasion des activités, des ateliers, des repas, des sorties et parfois des entretiens individuels permettent de prendre conscience de la diversité des points de vue. Progressivement la tolérance de chacun s'améliore. L'expérience de la vie collective, lorsqu'elle est accompagnée, garantie contre toute forme de discrimination.

Le besoin de se sentir moins seul

En France, en janvier 2023, 26 % des jeunes de 18 à 25 ans souffraient de solitude contre 21 % du reste de la population[2]. Durant la période d'été ce taux se porte à 43 %[3].

La solitude des jeunes est devenue un fait de société. Elle dépasse aujourd'hui celle des adultes et largement celle des personnes âgées. Au Relais les jeunes gardent la possibilité de rencontrer d'autres jeunes ou d'échanger avec les professionnels. La nature de la relation proposée par les professionnels et l'importance apportée à chaque jeune donne une véritable fonction sociale à chacun. Dans cette relation, même parfois compliquée au regard des difficultés traversées, chaque jeune a le sentiment d'exister.

Si les professionnels du Relais ne se substituent jamais aux parents, ils se positionnent comme tiers complémentaires du système éducatif proposé par la famille. Cette forme de prolongement de l'action éducative des parents est un des éléments qui permet de réduire la solitude des jeunes.

[1] Une jeunesse plurielle / Enquête envers auprès des 18 - 24 ans / Institut MONTAIGNE / Enquête février 2022

[2] SOLITUDES 2023 (RE)LIÉS PAR LES LIEUX Une approche territoriale et spatiale des solitudes et du lien social / Fondation de France en collaboration avec le Crédoc.

[3] Fondation de France - Op.cit.

L'envie de s'engager

En France, plus de 20 % des jeunes de 18 à 30 ans s'engagent bénévolement toutes les semaines et tout au long de l'année dans une association[1].

Au Relais, lorsque les jeunes souhaitent donner de leur temps nous faisons en sorte que cela soit possible. Nous les accompagnons vers de l'échange de pratiques ou de savoirs, vers du soutien à la scolarité ou nous nous faisons le relais du tissu associatif manœuvre.

Le besoin d'être accompagné vers l'autonomie administrative et l'accès aux droits

La dématérialisation des procédures administratives, l'augmentation des procédures de contrôle et d'une manière générale la rationalisation des dépenses publiques ont entraîné une complexification de l'accès aux droits sociaux pour les jeunes accueillis au Relais. Bien qu'ils développent des réflexes et des habilités à chercher de potentielles aides, ils ne maîtrisent pas le langage administratif et doivent généralement être accompagnés par les professionnels dans un environnement devenu complexe.

Parfois, certains ont vécu des situations d'échec et nous les aidons à en comprendre les raisons pour mieux rebondir.

Pour les jeunes migrants non accompagnés la situation est encore plus complexe. La barrière de la langue et la non-connaissance des codes socio-administratifs rendent quasi impossible la gestion en autonomie des démarches administratives. Nous redoublons d'efforts et de technicité pour permettre à ces jeunes d'évoluer dans une situation à minima structurée.

La question de la confiance en soi confrontée à la complexité administrative est un véritable frein à l'insertion sociale puis professionnelle. Les jeunes que nous accompagnons manquent souvent de confiance à ce sujet. Pour eux, il est clair qu'un dossier traité par un professionnel de l'accompagnement socioéducatif a beaucoup plus de chances d'aboutir favorablement qu'un dossier traité en autonomie. Nous restons cependant vigilants à ne pas désengager les jeunes de la question administrative. Si nous restons en veille et si nous sommes disponibles pour aider, nous nous attachons à ce que chaque jeune soit à l'initiative et à la gestion des dossiers qui le concernent. A nouveau, nous l'épaulons dans ses apprentissages ; nous le rassurons, le conseillons, l'encourageons.

[1] Moral, état d'esprit et engagement des jeunes en 2023 / INJEP - CREDOC / Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2023 / Champ ensemble de la population âgée de 28 à 30 ans.

CE QUE LES JEUNES DISENT DU RELAIS[1]

C'est confortable...

Les jeunes expliquent le confort qu'ils trouvent au Relais. Bien qu'autonomes, ils se sentent dégagés des complexités administratives qu'impose un logement traditionnel.

Les jeunes du Campus La Californie, en formation au CFA, apprécient tout particulièrement le confort que leur apporte la proximité géographique de leur lieu de formation. Ils n'ont pas à gérer les problèmes de transport. Ils peuvent se lever beaucoup plus tard pour se rendre à leur formation.

C'est très abordable...

Ils considèrent que les loyers sont très raisonnables. Pour certains, grâce aux APL, le reste à charge est parfois quasi nul. Pour ceux qui doivent trouver deux logements, l'un pour la formation, l'autre pour l'apprentissage, le Relais Habitat Jeunes est une aubaine qui leur permet de concrétiser leur projet professionnel.

C'est sécurisant

Ils apprécient la tranquillité des lieux et la sécurité apportée par les professionnels et l'organisation de la structure. « Quand je suis au Campus, il ne peut rien m'arriver ».

Pour eux l'habitat jeune est une étape sécurisante entre le confort du logement familial et l'autonomie d'un logement individuel de droit commun. « Au Campus je suis accompagné dans mes démarches administratives et dans la gestion de mon budget ». « J'apprends à être autonome » « on me propose des rendez-vous pour gérer la Caf et le Mobili jeune... c'est bien ! ».[1]

C'est un excellent moyen de rencontrer du monde et de se faire des amis...

Tous les jeunes que nous avons interviewés insistent sur l'intérêt pour eux de vivre en collectivité. Ils apprécient de rencontrer du monde, de vivre avec d'autres jeunes, de pouvoir échanger et de pratiquer des loisirs avec d'autres jeunes.

Certains expliquent que lorsqu'ils sont dans d'autres types d'hébergements, comme le foyer familial, ils ont une consommation de réseaux sociaux beaucoup plus importante. « Au Campus la télé n'est jamais allumée...c'est un signe ».[1]

[1] A partir de propos de jeunes recueillis les 25 avril, 14 mai et 20 juin 2024

L'OFFRE DE LOGEMENTS PROPOSÉE AUX JEUNES SUR LA COMMUNAUTÉ URBAINE DU MANS

Outre ***l'habitat jeunes le Relais***, les jeunes qui souhaitent trouver un logement sur la communauté urbaine du Mans peuvent se tourner, selon leur situation vers :

Le Flore Habitat Jeunes. Situé rue Maupertuis au Mans, il propose des chambres de 9 ou 20 m², des logements indépendants pour un hébergement au mois ou à la semaine.

L'hébergement temporaire chez l'habitant. Le réseau Habitat Jeunes met en relation des hébergeurs, propriétaires de logement en milieu rural et des jeunes ayant besoin d'un hébergement de courte durée. L'hébergement proposé est une chambre meublée.

Les résidences universitaires proposées par le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires. Situées sur le Campus, le Crous propose deux résidences universitaires. Vaurouzé qui dispose de 716 chambres et Bartholdi qui comprend 182 T1.

Les résidences étudiantes privées. Au Mans, plusieurs résidences privées proposent des logements étudiants. Il s'agit des jardins du Ribay, du Pré, de la résidence Saint Damien, du Twenty Campus, du Nobel ou bien encore de la Résidence Odalys Campus - Les Halles.

La colocation étudiante. Le bailleur social Le Mans Métropole Habitat propose de la colocation étudiante sur toute la ville du Mans. Il s'agit d'appartements de 60 à 80 m², avec deux ou trois chambres.

La Résidence Hermès. Située rue Henri-Champion, au Mans, la résidence Hermès accueille principalement des étudiants et des personnes en formation professionnelle. Elle possède 116 chambres et 15 studios, meublés.

NOS OBJECTIFS 2025 – 2030

1. Apprendre le vivre ensemble

Parce qu'elle accompagne la socialisation, la vie collective facilite l'insertion et l'autonomie. Pour réussir le jeune a besoin d'évoluer dans un climat social qui lui garantisse autant de sécurité que de reconnaissance[1]. Bien que ces dernières années, l'accompagnement individuel ait pris une place importante dans notre organisation socioéducative, nous souhaitons pour ce projet 2025 - 2030 renforcer la cohésion sociale au sein de nos équipements par une vie collective riche et dynamique.

Depuis septembre 2024 l'arrivée d'un animateur professionnel titulaire d'une licence Staps complète l'équipe socioéducative du Relais. Après une phase de diagnostic, nous souhaitons qu'il nous aide à renforcer l'offre :

- D'**activités de découverte culturelle et de pratiques artistiques** répondant aux attentes des jeunes. Il peut s'agir de visites dans la ville, de musées, de sorties cinéma et/ou théâtre, d'ateliers graff, d'ateliers vidéo, de participation à des événements culturels, etc.
- D'**activités sportives**, notamment en s'appuyant sur le nouvel espace dédié à la pratique du sport. Il peut s'agir d'activités fitness, de sports de contact, de sortie jogging, de soirées football, de découverte de la boule de fort, de participation à des événements sportifs, etc.
- De **temps de vie collectifs**. Il peut s'agir de repas partagés, de temps d'échanges de savoirs ou de soirées thématiques. Il peut s'agir des « Happy Time », [2] de jeux de société, de temps de dégustation, etc.
- De **temps où les jeunes s'engagent dans le fonctionnement de la structure**. Il peut s'agir des Conseils de Vie Sociale, des Conseils de résidents, de boîtes à idées, de temps d'accueils animés par les résidents eux-mêmes, de repas à thème confectionnés par les jeunes, etc.
- De **temps où les jeunes s'engagent en dehors du Relais** pour des causes qui leur sont essentielles. Il peut s'agir d'engagement auprès du Secours Populaire, des Restos du cœur, de la bourse aux vêtements du Relais Emploi, du festival Bebop, etc.

[1] Serge PAUGAM - Le lien social, PUF, collection QSJ, 2008

[2] Happy Time - Temps de convivialité dont l'objectif est la discussion

2. Permettre la prise d'autonomie progressive du jeune

Nous souhaitons soutenir chaque jeune pour que progressivement il comprenne l'environnement social dans lequel il évolue et qu'il développe des habiletés qui lui permettent de gérer sa vie quotidienne de manière autonome. Il ne s'agit pas ici de « faire à la place » du jeune ou d'imposer « ce qu'il faudrait faire ». Il s'agit au contraire « d'épauler » le jeune dans ses apprentissages, de le sécuriser, l'encourager, le soutenir. Nous restons disponibles pour, lorsque cela est nécessaire, être au côté du jeune dans ses prises de décisions. A aucun moment nous le jugeons ou portons un regard négatif sur sa personnalité. Au contraire nous l'encourageons dans ses choix tout en lui proposant des éléments d'analyse de la situation qui lui permettent de faire des choix éclairés.

Lorsque le jeune a pris une décision concernant sa vie quotidienne ou son avenir professionnel, nous l'invitons à en assumer les conséquences mêmes lorsque celles-ci ne lui sont pas favorables.

Si cela est nécessaire, nous organisons la rencontre entre le jeune et les acteurs extérieurs au Relais. Il peut s'agir de services publics, d'associations ou d'entreprises. Au cours des cinq prochaines années, nous renforcerons notre réseau partenarial et ainsi améliorerons l'efficacité de notre accompagnement.

Parfois il est nécessaire d'accompagner le jeune pour un premier rendez-vous administratif ou professionnel à l'extérieur de la structure. Autant que possible, nous essayons de nous rendre disponible pour répondre à ce besoin.

Accéder à l'autonomie c'est aussi se repérer dans son environnement et pouvoir se déplacer seul. Nous souhaitons que le jeune soit capable de se rendre à un rendez-vous ou de répondre à une convocation de manière autonome. Nous souhaitons développer les activités qui permettent de se repérer dans la ville du Mans. Il peut s'agir de rallye photo ou de diverses visites. Aussi, nous proposons aux résidents les plus autonomes d'accompagner les plus jeunes dans leur découverte de la ville.

Nous accompagnons les jeunes dans la gestion de leur logement. Lorsqu'ils le souhaitent, nous leur proposons des visites conseils au cours desquelles nous leur expliquons comment entretenir facilement leur logement. Lorsque nous repérons une difficulté dans l'entretien du logement, nous fixons avec le jeune des objectifs d'amélioration.

De manière individuelle, nous accompagnons les jeunes qui en ressentent le besoin dans la gestion de leur budget. A l'occasion du futur projet socioéducatif, nous souhaitons que la mise en place de projets collectifs pour et par les jeunes soient aussi l'occasion d'apprendre à gérer un budget. Il peut s'agir de l'organisation d'une sortie, d'un repas, d'une soirée, etc.

3. Reconnaître la singularité de chaque jeune

Reconnaître le jeune comme une personne à part entière, accepter la différence de point de vue et le pluralisme des valeurs, installer une relation égalitaire entre le jeune et les professionnels, refuser toute relation de dépendance matérielle ou affective sont autant de conditions nécessaires à la réussite du projet socioéducatif que nous proposons ici. Cela suppose de réinterroger en permanence nos pratiques et nos postures professionnelles. Le travail en équipe, l'analyse des pratiques et la coordination du secteur socioéducatif par une professionnelle du travail social permettent l'actualisation de nos pratiques.

Dans le même ordre d'idée, nous souhaitons que la Charte des droits et libertés des personnes accueillies[1] soit remise et expliquée à chaque nouveau professionnel de l'accompagnement socioéducatif. Cette Charte sera ensuite annexée à la fiche de poste des nouveaux professionnels. Elle pourra être un support au temps d'évaluation annuelle.

Reconnaître le jeune, c'est aussi lui permettre d'exprimer ses désaccords. Nous souhaitons renforcer nos procédures de réclamations pour que chaque jeune puisse librement et le plus simplement possible faire entendre son éventuel mécontentement sur l'organisation du Relais ou sur l'accompagnement qui lui est proposé. Pour aider le jeune à mesurer la qualité du service et de l'accompagnement qui lui est proposé, nous afficherons notre politique d'accueil et les valeurs de notre association. Nous rendrons également accessibles au public nos critères d'obtention d'un logement et les conditions pour le conserver.

Nous nous attachons à adapter nos organisations aux rythmes du jeune. Autant que cela est possible, nous veillons à proposer des temps d'animation ou d'accompagnement qui tiennent compte des temporalités de chacun. Nous intégrons dans notre organisation les contraintes horaires liées aux activités extérieures des jeunes, aux réalités de l'alternance ou aux habitudes de vie de chacun. Nous nous organisons pour qu'à partir de 17 h 00 chaque professionnel soit disponible pour répondre aux sollicitations des jeunes.

Lorsque nous organisons des repas, nous veillons à tenir compte de la diversité des régimes alimentaires qu'ils soient d'ordre médicaux, éthiques ou religieux.

Enfin, nous proposons un cadre de relation inter-jeunes qui garantit la sécurité affective de chacun tout en permettant l'expérience de l'autonomie. Notamment nous sommes vigilants à garantir des relations garçons/filles respectueuses. Nous intervenons dès que cela est nécessaire auprès des jeunes qui auraient des propos ou des comportements irrespectueux envers les autres résidents.

[1] Charte des droits et libertés de la personne accueillie - Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale

4. Accompagner l'engagement citoyen

La citoyenneté, telle que nous l'envisageons au Relais, consiste à permettre au jeune de comprendre l'environnement dans lequel il évolue, de le réinterroger, et ainsi de participer à sa transformation sociale. Permettre l'engagement citoyen des jeunes que nous accueillons suppose, dans un premier temps, de leur donner la possibilité éclairée de participer aux instances de gestion de notre organisation. Aussi, nous travaillons pour que les jeunes s'engagent au sein de nos deux Conseils de Vie Sociale et plus globalement dans la gouvernance de l'association.

Nous souhaitons aider le jeune à s'engager dans la vie citoyenne. Pour cela nous :

- Proposerons aux résidents les plus anciens de participer à l'accueil des nouveaux. Nous envisageons la réalisation par les jeunes d'outils permettant l'accueil des nouveaux résidents. Il pourra s'agir de supports tels que la photographie, la BD ou la vidéo.
- Développerons l'accès à une information diversifiée. Il pourra s'agir d'abonnements à diverses formes de médias (presse écrite, médias numériques, chaînes de télévision).
- Nous développerons des partenariats avec des structures publiques ou associatives permettant l'accès à l'information (réseau des médiathèques, centre information jeunesse, etc.)
- Mettrons en place un agenda citoyen permettant aux jeunes de repérer les échéances citoyennes locales et nationales (Elections, budget participatif, etc.)
- Proposerons des temps d'information et d'explication des échéances électorales et de leurs enjeux. Il ne s'agit pas ici de faire du prosélytisme pour telle ou telle pensée politique, mais bien de proposer une éducation à la question politique qui permette à chacun de s'engager dans la vie citoyenne
- Développerons les temps d'échanges collectifs sur l'actualité et d'une manière générale sur les sujets qui préoccupent les jeunes. Le plus régulièrement possible nous proposons aux jeunes de prendre connaissance des actualités nationales. Nous en profitons pour échanger et expliquer lorsque cela est nécessaire. A l'occasion des périodes électorales nous incitons les jeunes à s'intéresser aux débats politiques et nous les accompagnons dans la compréhension des divers programmes. En partenariat avec l'Association Unicité, nous proposons des ciné-débats. Un mercredi par mois, des repas permettant l'échange sont animés par la psychothérapeute de l'espace santé.

Enfin, nous considérons que le respect pour les personnes et les biens collectifs participent de la citoyenneté. Nous souhaitons :

- Proposer des temps de rencontre et construire des relations respectueuses entre les jeunes et les personnes chargées de l'entretien du bâtiment. Ponctuellement, nous souhaitons proposer au personnel d'entretien de participer à certains petits déjeuner.
- Proposer aux personnes chargées de l'entretien de participer aux conseils de résidents.
- Permettre aux jeunes de participer avec le personnel qualifié à certaines opérations de maintenance du bâtiment.

5. Faciliter l'accès aux droits des résidents

Favoriser l'autonomie du jeune suppose qu'il ait un accès facilité à l'ensemble de ses droits. Le travail de diagnostic que nous avons réalisé montre à quel point il est essentiel de continuer, voire de renforcer notre accompagnement en ce sens. Aussi nous souhaitons :

- Accompagner chaque jeune qui en ressent le besoin dans ses démarches administratives qu'elles soient ou non dématérialisées.
- Renforcer nos liens avec les services publics ou de droit privé gestionnaires des droits sociaux destinés aux jeunes.
- Faciliter le lien entre ces organismes et les jeunes que nous accompagnons.
- Organiser des visites de structures (par exemple France Service).
- Proposer des temps de rencontre entre ces organismes et les résidents (SETRAM, CPAM, CAF, etc.).
- Améliorer l'information que nous proposons dans notre livret d'accueil.
- Retravailler notre stratégie d'affichage au sein des locaux.

6. Développer les coopérations

Au-delà de son statut de résident, d'apprenti, de demandeur d'emploi ou encore de MNA, le jeune que nous accompagnons est inscrit dans une multitude de structures et/ou d'environnements sociaux dont nous devons tenir compte pour l'accompagner au mieux. Il est aussi adhérent d'un club sportif, il participe aux activités jeunesse proposées par la Ville du Mans, il est engagé auprès d'une association caritative et participe à la collecte de denrées alimentaires, etc. Accompagner le jeune, c'est le percevoir dans l'ensemble des environnements sociaux qu'il traverse. C'est percevoir la singularité et la diversité de sa personnalité au-delà de son rôle de résident. Aussi, nous souhaitons renforcer les liens de coopération que nous entretenons avec les services publics, le monde associatif et/ou le secteur entrepreneurial de la communauté urbaine du Mans.

Précisément nous souhaitons :

- En fonction des thématiques abordées, inviter nos partenaires à participer aux réunions du secteur socioéducatif.
- Nous engager dans certaines instances de coopération proposées par nos partenaires. Il peut s'agir des portes ouvertes de la Mission Locale, des rencontres proposées par l'Association les Apprenties d'Auteuil pour ce qui concerne l'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés, des rencontres de l'Union Régionale des Habitats Jeunes, etc.
- Envisager la mise en place de projets en partenariat avec les services publics et/ou le monde associatif de notre secteur d'intervention. Il peut s'agir des opérations tri-sélectif ou de la Run Color proposées par la Ville du Mans.
- Proposer la mise en place de temps d'animation inter FJT ou inter résidences.
- Inscrire la participation du Relais Habitat Jeunes dans des manifestations proposées sur le quartier ou sur la ville du Mans.

7. Renforcer la transversalité

En 2017, le Relais Habitat jeunes a complété son offre de logements par l'ouverture du Campus La Californie, spécifiquement dédié aux jeunes en apprentissage. L'évaluation que nous avons réalisé à l'occasion de l'écriture de ce nouveau projet socioéducatif montre l'envie partagée des professionnels de nos structures de développer une approche transversale de l'accompagnement socioéducatif. L'arrivée d'une responsable du service hébergement a déjà permis de faire exprimer des volontés de travail en commun. Il s'agit maintenant de transformer ces volontés en pratiques professionnelles intégrées et incarnées par l'ensemble des acteurs. Nous souhaitons :

- Mettre en place des temps d'analyse de la pratique réunissant les professionnels de Jaurès et du Campus.
- Proposer des temps d'animation communs à nos deux structures.
- Mutualiser certains espaces d'animation et/ou d'accompagnement (espace santé, salle de sport, etc.)
- Lorsque cela est possible et pertinent, permettre aux professionnels de l'accompagnement socioéducatif d'intervenir en complémentarité de l'autre site.

L'ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS

Une dizaine de professionnels contribuent à la mise en œuvre de ce projet socioéducatif. L'équipe du Relais Habitat Jeunes est composée :

- D'un directeur : en lien avec le Conseil d'Administration de l'association, il dirige l'ensemble de la structure et en coordonne toutes les fonctions de gestion.
- D'une responsable du service hébergement : sous la responsabilité du directeur elle a la charge de coordonner l'action éducative sur les sites de Jaurès et de la Californie. Elle a aussi la charge de la mise en œuvre administrative du projet.
- Trois animateurs (trices) socioéducatifs (tives) : qui au quotidien mettent en œuvre le projet. Ils animent les temps de vie collectives et assurent l'accompagnement individuel des jeunes.
- Un animateur de la vie collective : titulaire d'une licence STAPS, il est en charge de mettre en œuvre le projet d'animation. Il encadre une partie des activités culturelles et sportives.
- Trois chargées d'accueil : positionnées sur les sites de Jaurès et de la Californie, elles accueillent et renseignent les jeunes. Elles participent à la gestion administrative des dossiers des résidents.
- Chaque nuit, deux veilleurs de nuit assurent quotidiennement la sécurité des résidents. Autant que possible ils sont associés à des temps de concertation avec les animateurs socioéducatifs.

STRATÉGIE D'ÉVALUATION DU PROJET

Le projet socioéducatif 2025 - 2029 sera présenté au Conseil d'Administration de notre association. Il sera remis et expliqué à chaque nouveau professionnel de l'accompagnement. Une synthèse de ce document sera présentée aux jeunes et mise en ligne à disposition des familles sur notre site internet.

Nous souhaitons qu'il puisse faire l'objet d'une évaluation régulière qui nous permettra, pendant cette période, d'adapter nos moyens pédagogiques aux ambitions de nos objectifs et de réinterroger nos pratiques professionnelles au regard de l'évolution des besoins des jeunes. Dans cette optique il servira de base de travail aux réunions de coordination.

Une évaluation formative de ce projet sera réalisée 2 à 3 fois par an. Pour ce faire nous souhaitons mettre en place un comité de pilotage du projet socioéducatif réunissant :

- La direction.
- Un membre du Conseil d'Administration.
- La responsable hébergement.
- Les animateurs socioéducatifs.
- L'animateur vie collective.
- Des représentants élus des jeunes aux Conseils de Vie Sociale.
- Un (e) représentant (e) de la Caf.
- Un élu de la Ville du Mans.
- La chargée de gestion locative à la Mission Locale de l'Agglomération Mancelle.

Se réunissant une fois par an, ce comité aura pour fonction :

- De porter un regard évaluatif sur la mise en œuvre du projet socioéducatif.
- De vérifier la pertinence de ce projet au regard de l'évolution des besoins et des demandes des jeunes.
- De proposer d'éventuelles adaptations.

PROJET SOCIOÉDUCATIF 2025-2030

Objectif 1

APPRENDRE LE VIVRE ENSEMBLE

1. Renforcer l'offre d'activités de découverte culturelle, de pratiques artistiques ou de pratiques sportives.
2. Développer les temps de vie collectifs.
3. Organiser la participation des jeunes au fonctionnement de la structure.
4. Aider les jeunes à s'engager en dehors du Relais.

Objectif 2

PERMETTRE LA PRISE D'AUTONOMIE PROGRESSIVE DU JEUNE

1. Accompagner le jeune dans ses prises de décisions.
2. Faire le lien entre le jeune et les partenaires extérieurs.
3. Apprendre à se déplacer en toute autonomie dans la ville.
4. Apprendre à gérer son logement.
5. Apprendre à gérer son budget.

Objectif 3

RECONNAITRE LA SINGULARITÉ DE CHAQUE JEUNE

1. Expliquer la Charte des droits et libertés des personnes aux nouveaux professionnels.
2. Renforcer les procédures de réclamations.
3. Rendre accessibles aux jeunes les critères d'obtention d'un logement.
4. Tenir compte des temporalités de chaque jeune.
5. Tenir compte de la diversité des régimes alimentaires.
6. Garantir la sécurité affective de chaque jeune.

Objectif 4

ACCOMPAGNER L'ENGAGEMENT CITOYEN

1. Favoriser l'engagement des jeunes au sein des Conseils de Vie Sociale et plus globalement dans la gouvernance de l'association.
2. Proposer aux résidents les plus anciens de participer à l'accueil des nouveaux. Mettre en place un outil d'accueil.
3. Développer l'accès à une information diversifiée.
4. Développer des partenariats avec des structures publiques ou associatives permettant l'accès à l'information.
5. Mettre en place un agenda citoyen.
6. Proposer des temps d'information et d'explication des échéances électorales et de leurs enjeux.
7. Développer les temps d'échanges collectifs sur l'actualité et d'une manière générale sur les sujets qui préoccupent les jeunes.
8. Proposer des temps de rencontre entre les jeunes et les personnes chargées de l'entretien du bâtiment.
9. Proposer aux personnes chargées de l'entretien de la résidence de participer aux Conseils de résidents.
10. Permettre aux jeunes de participer avec le personnel qualifié à certaines opérations de maintenance du bâtiment.

Objectif 5

FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS DES RÉSIDENTS

1. Accompagner chaque jeune qui en ressent le besoin dans ses démarches administratives qu'elles soient ou non dématérialisées.
2. Renforcer nos liens avec les services publics ou de droit privé gestionnaires des droits sociaux destinés aux jeunes.
3. Faciliter le lien entre ces organismes et les jeunes que nous accompagnons.
4. Organiser des visites de structures.
5. Proposer des temps de rencontre entre ces organismes et les résidents.
6. Améliorer l'information que nous proposons dans notre livret d'accueil.
7. Retravailler la stratégie d'affichage au sein des locaux.

Objectif 6

DÉVELOPPER LES COOPÉRATIONS

1. Inviter nos partenaires à participer à certaines réunions du secteur socioéducatif.
2. Nous engager dans certaines instances de coopération proposées par nos partenaires.
3. Envisager la mise en place de projets en partenariat avec les services publics et/ou le monde associatif de notre secteur d'intervention.
4. Proposer la mise en place de temps d'animation inter fjt.
5. Inscrire la participation du Relais Habitat Jeunes dans des manifestations proposées sur le quartier ou sur la ville du Mans.
6. Développer nos relations avec le monde de l'entreprise.

Objectif 7

RENFORCER LA TRANSVERSALITÉ

1. Mettre en place des temps d'analyse de la pratique réunissant les professionnels de Jaurès et du Campus Californie.
2. Proposer des temps d'animation communs à nos deux structures.
3. Mutualiser les espaces d'animation entre le site de Jaurès et du Campus Californie.
4. Faciliter les collaborations entre les professionnels de Jaurès et du Campus Californie.